

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 21 septembre 2020

## Les restrictions aux limites des rassemblements s'appliquent maintenant partout en Ontario

NORTH BAY (Ontario) – Étant donné que le nombre de cas quotidiens de la COVID-19 dans la province a dépassé 400 à la fin de la semaine dernière, le premier ministre a annoncé une réduction de la taille des rassemblements. À compter du 19 septembre 2020, les rassemblements sociaux et événements publics organisés sont limités à un maximum de 10 personnes à l'intérieur et à 25 à l'extérieur. Les nouvelles limites ne s'appliqueront pas aux événements ou rassemblements organisés dans des entreprises et installations pourvues de personnel où les protocoles et mesures de santé publique sont en place, comme les bars, les restaurants, les cinémas, les centres de congrès, les salles de réception, les salles de sport, les lieux de culte, les événements de sport récréatif ou qui sont liés aux arts de la scène.

« Comme nous constatons une augmentation du nombre de cas positifs de la COVID-19 dans la province, le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound est en faveur de la réduction de la taille des rassemblements », indique le D<sup>r</sup> Jim Chirico, médecin-hygiéniste.

La province a également annoncé de nouvelles règles pour favoriser la conformité à ces mesures. Elles autorisent un agent de police, un agent spécial ou un agent des Premières Nations à ordonner la fermeture temporaire d'un lieu s'il a des motifs raisonnables de croire que le nombre de personnes assistant à un événement ou rassemblement dépasse les limites autorisées.

« Même si nous n'observons pas une augmentation importante du nombre de cas de la COVID-19 dans notre district, deux (2) personnes ont obtenu un résultat positif au test de la COVID-19 au cours de la dernière semaine, et nous ne voulons pas que le nombre de cas croisse. Alors que les élèves retournent à l'école et les gens retournent travailler, nous ne devons pas oublier de pratiquer l'éloignement physique, de porter un couvre-visage lorsque l'éloignement physique est difficile et dans tous les lieux publics intérieurs, y compris les transports en commun. Nous aimerions rappeler aux élèves qu'ils ne doivent pas se rassembler en grands groupes avant et après l'école ou pendant la pause du dîner », ajoute-t-il.

Nous rappelons également au public qu'il est important de ne pas cesser de se soucier de la COVID-19 et de collaborer en vue de garder le nombre de personnes obtenant un résultat positif au test de la COVID-19 à un faible niveau dans le district. Nous encourageons les membres du public à continuer à respecter les mesures de santé publique, soit pratiquer l'éloignement physique, porter un couvre-visage, se laver ou se nettoyer les mains fréquemment et tousser et éternuer dans leur manche.

Pour obtenir plus de renseignements sur la COVID-19, allez au <https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/ressources-en-fran-ais.asp>.

-30-

### Renseignements pour les médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : [705 474-1400](tel:705-474-1400), poste 5221 ou [1 800 563-2808](tel:1-800-563-2808)

Courriel : [communications@healthunit.ca](mailto:communications@healthunit.ca)